

Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 1 en date du 6 novembre 2018

<u>Education Nationale</u>	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Commune</u>
Présents Mme Perret, Mme Laroche, Mme Laforêt, Mme Picherit, Mme Dubois, Mme Kuehnel-Lallemant, M Bunel (directeur) absents excusés : Mme Autran, Inspecteur de l'E.N. : A. Cortès	présents Mme Domingues (ARM), Mme Kelsch-Pillet (ARM), Mme Hurez (ARM), Mme Pucheu (ARM), M Rambaud (ARM) et Mme Busuttil (ARM suppléante)	présents Mme Lehérissel Mme Leste M Boussaid

Désignation du secrétaire de séance : Mme Picherit

1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'Ecole

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre de 8h à 12h.

Nombre de votants : 117 votants pour 229 inscrits

Suffrages exprimés : 115

Bulletins blancs ou nuls : 2

Participation : 51,09 %

5 sièges pour l'Amicale Richard Mique :

Titulaires : Mme Domingues, Mme Kelsch-Pillet, M Rambaud, Mme Hurez et Mme Viale

Suppléants : Mme de Larouzière, Mme d'Esparron, Mme Pucheu, Mme Busuttil et Mme Blanguerin

2. Bilan de la rentrée, organisation générale de l'école

La rentrée s'est effectuée à 5 classes. Il y a actuellement 131 élèves répartis comme suit :

un CP de 27 élèves Mme Perret

un CE1 de 27 élèves Mme Laroche

un CE2 de 27 élèves Mme Dubois

un CM1 de 21 élèves Mme Picherit

un CM2 de 29 élèves Mme Laforêt

Il faut ajouter à l'équipe Mme Kuehnel-Lallemant et Mme Autran qui sont remplaçantes sur la circonscription et madame Robine pour le RASED.

3. Mairie

- Travaux

Les délégués des classes présents au conseil des enfants qui s'est tenu dans l'après-midi ont demandé à ce que les lignes au sol dans la cour soit repeintes et que les filets des buts soient changés. Madame Lhérissel se renseigne auprès des services.

- Accueil du matin, cantine, études

Suite à la réorganisation du périscolaire, c'est monsieur Abdala Boussaïd - l'un des deux coordinateurs du secteur 1 qui comporte 9 écoles dont l'école Richard Mique – qui présente les différents moments.

Les effectifs globaux Richard Mique et Pershing sont les suivants :

Accueil du matin : entre 20 et 30 enfants accueillis entre 7h30 et 8h10 à la maternelle Richard Mique

Cantine : entre 220 et 250 enfants selon les jours. Les activités ont été mises en place après la 3^{ème} semaine de rentrée.

Durant la pause méridienne, tous les CM1 et CM2 sont dans la cour de Pershing, les autres dans la cour de Richard Mique. L'équipe d'animateurs est relativement stable, le taux d'encadrement est d'un animateur pour 25 enfants sur le temps du midi et de 1 pour 14 le soir.

Entre 18h et 18h30, il reste une quarantaine d'enfants.

- L'accueil de loisir du mercredi

La capacité d'accueil est de 90 enfants pour la journée, ils sont actuellement environ 80.

Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 40 enfants.

4. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est le même que l'année dernière. La charte de la laïcité y est annexée. Le règlement est adopté à l'unanimité.

5. Le projet d'école

Le projet d'école élaboré en 2015 se poursuit jusqu'en 2020.

Les 3 objectifs prioritaires du projet d'école sont :

- Développer la maîtrise de la langue en développant la langue orale et la littérature

* Le cahier d'écrivain

* Des échanges de lectures

* Guides en herbe

- Améliorer les résultats scolaires par des actions méthodologiques en développant la cohérence pédagogique.

* Le suivi de certains cahiers d'une année sur l'autre

* Un code de correction harmonisé

- Améliorer la maîtrise des compétences sociales et civiques et développer l'autonomie et l'initiative

- * La mise en place de fiches d'aide à la préparation de certaines évaluations
- * La participation à des défis mathématiques
- * Le conseil des enfants

6. Les projets pédagogiques des classes

Les classes de CE1 et CM1 participent aux Eurékades ; un rallye mathématiques organisé par des conseillers pédagogiques du département.

Toutes les classes participent au dispositif « Ecole et Cinéma » et iront voir 3 films au Roxane.

« Shaun le mouton » de Mark Burton et Richard Starzak, « La Ruée vers l'or » de Charlie Chaplin et « Le garçon et le monde » de Alê Abreu pour les CP, CE1 et CE2

3 courts métrages (Espace, Beppie, La sole, entre l'eau et le sable), « La petite vendeuse de soleil » de Djibril Diop Mambety et « Tout en haut du monde » de Rémi Chayé pour les CM1 et CM2.

CP et CE1 :

L'activité piscine a commencé et se terminera le 13 décembre. Les classes sont au premier créneau du matin le jeudi.

Le projet de classe découverte « Nature et Cirque » est lancé. Le séjour se déroulera du 15 au 19 avril à Mandres-les-Roses. Le coût du séjour est de 270€ par enfant, le transport sera pris sur le budget mairie.

CE2 : La classe mènera de mini-projets tout au long de l'année. Les élèves ont déjà cuisiné, les gâteaux sont en photo sur le site Internet de l'école. Actuellement, ils suivent avec passion la route du rhum. La classe est déjà inscrite au permis piéton qui aura lieu vers la fin de l'année scolaire.

CM1 : L'activité piscine commencera la semaine du 17 décembre, le mardi matin. Les élèves participeront à une rencontre athlétisme en fin d'année et au projet evillesenyvelines (<http://evillesenyvelines.ac-versailles.fr/>), projet pour lequel il s'agit de présenter sa ville au format numérique. Le thème de cette année est « Sur le chemin des Arts »

La classe a été retenue pour participer à un échange avec le CEPHEE. La classe partira à Brest au cours de l'année.

CM2 :

L'activité piscine commencera la semaine du 17 décembre, le mardi matin.

La classe participera à 2 actions : le permis vélo, guides en herbe (en partenariat avec le musée Lambinet)

7. L'enseignement des langues vivantes

Toutes les enseignantes enseignent l'anglais dans leur classe. Madame Dubois fait une initiation à l'allemand uniquement pour les CM2 permettant ainsi une continuité avec le collège de Clagny qui propose une classe bi-langues en 6^e.

8. Le fonctionnement de la bibliothèque

La bibliothèque a commencé le lundi 5 novembre, les élèves pourront s'y rendre en petit groupe pour emprunter des livres. Nous remercions les 6 parents qui assurent une permanence facilitant ainsi la gestion au sein des classes.

9. La coopérative scolaire

Il y avait 4613,41€ à la rentrée. Il faut y ajouter la kermesse de juin 2018 soit 1703,81€ (225€ de plus que l'année précédente) et les dons des familles 2015 € (270€ de plus que l'année précédente). La totalité des dons des familles a été redistribuée aux classes au prorata du nombre d'élèves par classe. Aujourd'hui il y a 5661,47 € sur le compte de la coopérative de l'école.

M. Bunel précise que 30% des ventes des photos scolaires reviendront également à la coopérative de l'école.

Des abonnements et l'achat de matériels pédagogiques ont déjà été financés par la coopérative.

Au cours de l'année, elle permettra principalement de financer des sorties et divers projets au sein des classes.

Pour rappel, la cotisation à l'OCCE permet d'avoir un fichier de gestion de la coopérative, un compte en banque et permet également de bénéficier de prêt de matériels, la sonorisation de la kermesse des écoles notamment.

10. Questions diverses

- Goûter de Noël organisé par les parents

Les parents proposent d'organiser un goûter de Noël à l'école le jeudi 20 décembre à 15h30. Les élèves délégués des classes souhaiteraient un chocolat chaud. Un mot sera diffusé dans le cahier de liaison des enfants pour solliciter le concours des familles.

- Est-il possible de se brosser les dents après avoir mangé le midi ?

Madame Domingues demande s'il est possible d'équiper une classe "test" d'un kit (brosse à dent - dentifrice - sablier) afin de se brosser les dents après la cantine. M. Bunel et M Boussaïd se rencontreront pour étudier la question.

- dates des prochains conseils d'école

Le 2^e conseil d'école aura lieu le mardi 12 mars à 18h30.

Le 3^e conseil d'école aura lieu le mardi 11 juin à 18h30

- informations supplémentaires

Les vêtements dits "perdus" sont sur les porte manteaux sous le préau de l'école, les parents qui le souhaitent peuvent demander à rechercher le vêtement de leur enfant.

La kermesse aura lieu le samedi 22 juin.

Signature Secrétaire de Séance :

Signature Président Conseil d'Ecole :